



Animateur référent

Marie-Laure BLANC
FREDON BN
02.31.46.96.53
ml.blanc.fredonbn@wanadoo.fr

Animateur suppléant

Marielle SUIRE
CA 76
02.35.59.47.50
marielle.suire@seine-maritime.
chambagri.fr

L'essentiel de la semaine

Des conditions plus ou moins couvertes sont annoncées pour cette semaine.

Poireau : baisse de la pression, mais toujours des individus en parcelles,
Salade : conditions favorables aux pucerons, thrips et chenilles,
Chou : vigilance chenilles et thrips,
Céleri, persil, carotte : captures faibles en parcelles de carotte.

SOMMAIRE :

POIREAU	1
SALADE	3
CHOU - NAVET	4
CAROTTE - CELERI - PERSIL	6

GRÊLE :

En milieu de semaine dernière, des averses de grêle accompagnées de fortes pluies ont eu lieu sur le département de la Manche principalement sur la côte ouest du Cotentin.

Les parcelles de poireaux, de salades sont plus ou moins touchées allant de quelques impacts à la présence de feuilles déchirées.

Attention, toutes ces blessures sont des portes d'entrée pour les maladies.



Dégâts sur feuilles de poireaux et sur laitues (FREDON BN)

Directeur de la publication

Daniel GENISSEL
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

**BSV consultable sur les sites
des DRAAF, des Chambres
d'agriculture**

Abonnez-vous sur

www.normandie.chambagri.fr

Action pilotée par le ministère chargé
de l'agriculture, avec l'appui financier
de l'Office national de l'eau et des
milieux aquatiques, par les crédits
issus de la redevance pour pollutions
diffuses attribués au financement du
plan Ecophyto.



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NORMANDIE

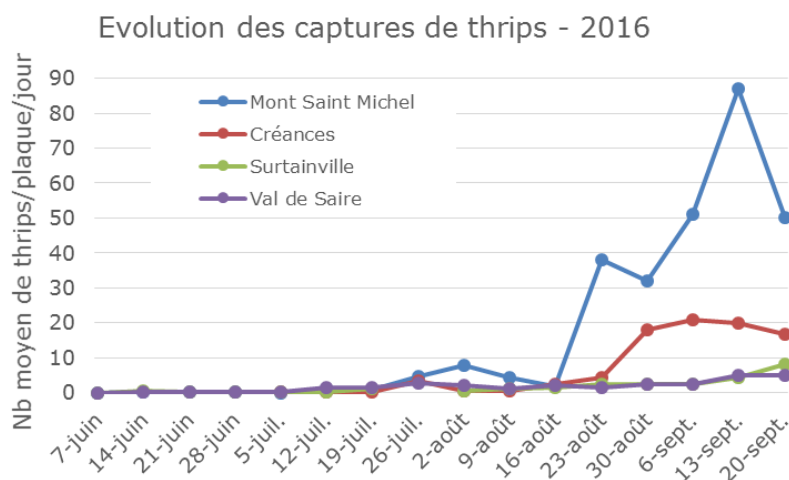
POIREAU :

Suivi : Mont Saint Michel : 4 parcelles,
Créances : 7 parcelles,
Surtainville : 3 parcelles dont 1 en AB,
Val de Saire : 4 parcelles,

Thrips :

Relevé des pièges :

Suite aux conditions pluvieuses de la semaine dernière, les captures sont en recul voire stables sur l'ensemble des zones.



Observations dans les parcelles :

- Mont Saint Michel : malgré la présence d'eau dans les fûts la présence de thrips vivants a été observée sur l'ensemble des parcelles.
- Créances : des thrips sont notés dans 5 parcelles sur 4 à 85% des plants.
- Surtainville : des thrips sont toujours notés dans toutes parcelles sur 20 à 35% des plants.
- Val de Saire : des thrips sont observés sur 12 à 28% des plantes selon les parcelles.

Quel que soit le secteur et le mode de conduite, des piqûres sont constatées dans les parcelles.

Modélisation poireau - Thrips Ctifl/Sileban au 20 septembre :

DATE THEORIQUE DES EMERGENCES D'ADULTE

MONT SAINT MICHEL	Pas d'émergence cette semaine
CREANCES	Pas d'émergence cette semaine
SURTAINVILLE	Sortie d'une nouvelle génération en cours
VAL DE SAIRE	Emergence d'une nouvelle génération en fin de semaine

Evolution du risque :

Les températures restent favorables au développement des populations de thrips.
Surveillez vos parcelles.

Rouille :

Cette maladie est observée essentiellement sur la zone de Créances où elle touche 4 des 7 parcelles du réseau. Selon les parcelles, il y a de 1 à 20% des plants qui présentent des taches uniquement sur les vieilles feuilles.

Evolution du risque :

Cette maladie se développe en conditions douces et humides, les fortes rosées sont favorables à son développement.

Alternaria :

La présence de cette maladie est stable et touche tous les bassins, de 1 à 56% des plants selon les parcelles.

Evolution du risque :

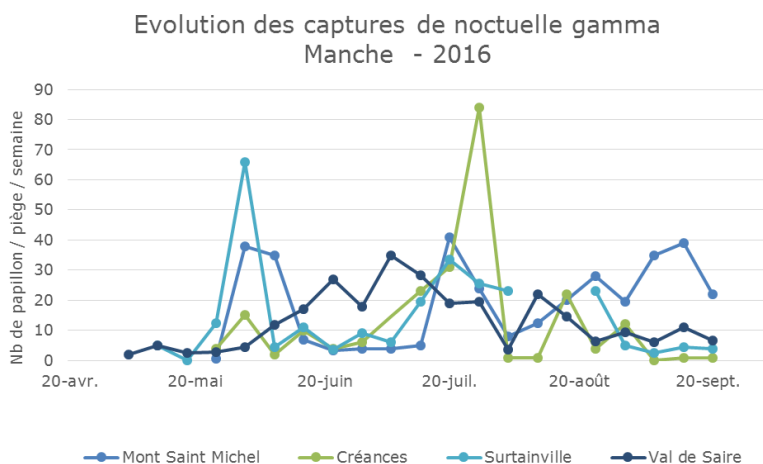
L'humidité et les températures actuelles ainsi que les blessures du feuillage sur certains secteurs sont des conditions favorables à l'installation et au développement de cette maladie.

SALADE :

*Suivi : Mont Saint Michel : 6 parcelles de laitue, stade : 10-12 feuilles à début pommaison,
La Haye-Pesnel : 1 parcelle feuille de chêne en AB, stade récolte,
Créances : 1 parcelle de laitue en AB, stade : début pommaison,
Surtainville : 2 parcelles,
Val de Saire : 6 parcelles.*

Noctuelle gamma :Relevé des pièges :

Les captures sont soit stables soit en recul selon les secteurs.

Observations dans les parcelles :

- Mont Saint Michel : quelques chenilles ont été observées sur 2% des laitues,
- Créances : dans la parcelle conduite en AB, la présence de chenilles est notée sur 16% des plants,
- Surtainville : des dégâts sont notés sur 2% des laitues,
- Val de Saire : aucune chenille n'a été observée dans les parcelles du réseau,
- La Haye-Pesnel : des chenilles ont été relevées sur 4% des feuilles de chêne.

Evolution du risque :

Soyez vigilant, les conditions climatiques sont toujours favorables au développement des chenilles et des papillons sont toujours piégés sur l'ensemble des secteurs. Surveillez régulièrement vos parcelles.

Thrips :

Suite aux pluies, la présence de terre à la face inférieure des feuilles n'a pas permis un comptage des populations, cependant des individus sont toujours présents au Mont Saint Michel.

Evolution du risque :

Restez vigilant suite à la très forte présence de ce ravageur les semaines précédentes. Les températures actuelles sont toujours favorables à l'activité des thrips. Surveillez leur présence dans vos parcelles.

Puceron :

La présence d'individus ou de colonies de *Nasanovia ribis-nigri* est relevée :

- A Créances dans la parcelle conduite en AB, sur 100% des plants.
- Au Mont Saint Michel, dans deux parcelles de laitue sur 4% des plants.
- A Surtainville, dans une parcelle sur 4% des plantes.

Evolution du risque :

Les conditions actuelles sont très favorables à l'activité des pucerons. Surveillez leur présence dans vos parcelles notamment dans les dernières séries en cours de pommaison.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

Chambres d'agriculture, SILEBAN, DRAAF Haute et Basse-Normandie, AGRIAL, LUNOR, GRAB HN et producteurs
Lycée Horticole de Coutances, Agrobio Basse-Normandie

Sclérotinia :

Cette maladie est relevée sur 80% des plants d'une série en cours de récolte à la Haye-Pesnel.

Evolution du risque :

Les conditions humides sont favorables à cette maladie.

Mildiou :

Cette maladie est relevée dans plusieurs secteurs sur les feuilles de la base :

- Mont Saint Michel : présence sur moins de 1% des plants,
- Surtainville : 1 parcelle, 16% des plants,
- Val de Saire : 3 % des plants,
- La Haye-Pesnel : 100% des plantes.

Evolution du risque :

Les longues périodes d'humectation des feuilles le matin et l'irrigation par aspersion sont particulièrement favorables aux contaminations.

Nécroses marginales :

Des nécroses marginales ou « tip burn » sont observées à Surtainville dans une parcelle sur 16% des plants.

Evolution du risque :

Elles sont observées en cas de stress hydrique, suite aux fortes températures enregistrées les semaines précédentes. Avec les températures actuelles, il ne devrait pas y avoir de nouveaux cas.

CHOU - NAVET :

Suivi : Val de Saire : 6 parcelles de chou et 1 parcelle de navet,

Surtainville : 3 parcelles de chou en AB et 1 parcelle de navet,

Mont Saint Michel : 1 parcelle de chou, stade : début pomaison et 3 parcelles de navet, stade : début grossissement.

Mouche du chou :

Les captures sont stables ou en recul selon les secteurs.

NB MOUCHE/PIEGE/JOUR	DE SEMAINE 32	SEMAINE 33	SEMAINE 34	SEMAINE 35	SEMAINE 36	SEMAINE 37	SEMAINE 38
VAL DE SAIRE CHOU ET NAVET	0,2	0,07	0,07	0,14	0,07	0,05	0,02
SURTAINVILLE CHOU ET NAVET	0,14	0,21	0,04	0,14	0,07	0	0,07
MONT SAINT MICHEL NAVET		Mise en place	Pièges à sec	0,57	0,6	0,25	0,2

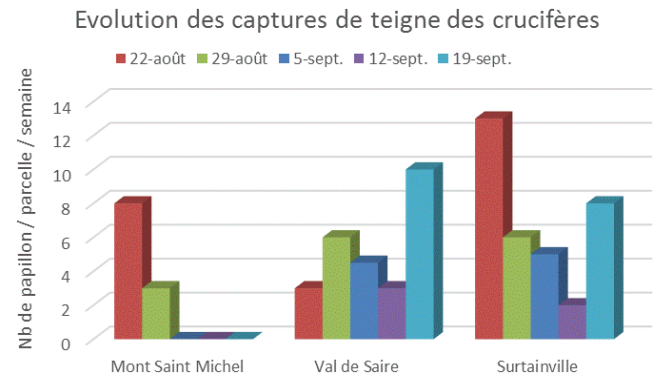
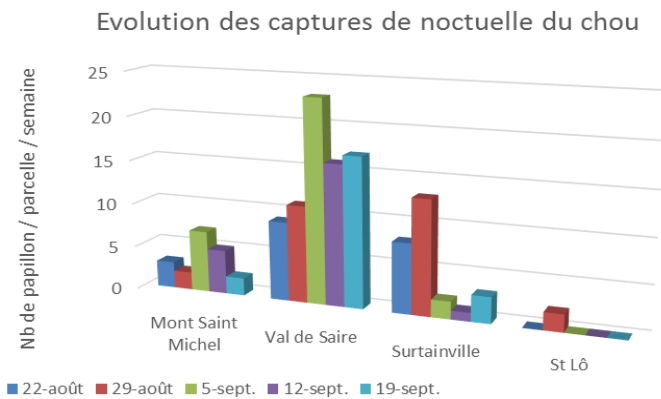
Evolution du risque :

Les légumes racines comme le navet et le radis sont sensibles aux dégâts de ce ravageur pendant toute la durée de leur cycle. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Noctuelle du chou, piérides chou et rave, teigne des crucifères :

Relevé des pièges :

Les captures de noctuelle du chou se maintiennent dans le val de Saire. Pour la teigne des crucifères, des captures sont toujours enregistrées dans le nord Cotentin.



Observations dans les parcelles :

Comme les semaines précédentes, des chenilles sont toujours observées en parcelles, il s'agit de chenilles de piérides, de noctuelles et de teignes.

- Au Mont Saint Michel, la présence de chenilles est relevée sur 10% des plantes,
- Dans le Val de Saire, la présence de chenilles/dégâts est notée sur 20% des plants,
- A Surtainville, la présence de chenilles/dégâts est observée sur 26% des plants.

Evolution du risque :

Les conditions climatiques sont toujours favorables à l'activité des chenilles. Surveillez vos parcelles afin de repérer les toutes petites chenilles.

Tenthrède de la rave :

Comme la semaine dernière, la présence de larves est signalée par le réseau dans une parcelle sur la zone du Mont Saint Michel.

Evolution du risque :

A surveillez, ce sont les larves noires, « fausses chenilles » qui peuvent causer des défoliations parfois importantes sur les jeunes cultures.

Larves de tenthrède sur feuille de navet (FREDON BN)



Thrips :

Des thrips sont toujours piégés dans les parcelles de choux pommés du Val de Saire, et des individus ont été observés sur 1% des plants.

Evolution du risque :

A surveillez sur les cabus blancs qui sont plus sensibles car les températures restent favorables à ce ravageur.

Aleurodes :

La présence d'aleurodes est notée dans les quatre parcelles du Val de Saire sur 1 à 12% des plants.

Evolution du risque :

A surveillez essentiellement sur les choux de Milan et les choux de Bruxelles où la présence de fumagine et d'individus peut conduire à des dépréciations commerciales en cas de pullulation. Ces insectes apprécient les conditions chaudes et sèches.

Maladie des taches noires et Alternaria :

La présence d'Alternaria est relevée dans toutes les parcelles du réseau essentiellement sur les vieilles feuilles sur 4 à 50% des plants.

Des taches noires sont notées ponctuellement dans le Val de Saire et à Surtainville sur 1 à 2% des plants.

Evolution du risque :

Les températures douces en conditions humides sont favorables à ces maladies.

Mildiou :

La présence de mildiou sur navet est relevée uniquement sur les feuilles les plus âgées dans les parcelles du Mont Saint Michel.

Evolution du risque :

Les conditions douces et humides sont favorables, évolution à suivre.

CAROTTE - CELERI - PERSIL :

Suivi : Mont Saint Michel : 3 parcelles de céleri-rave, stade grossissement, 7 parcelles de carotte, stade grossissement à récolte.

Créances : 5 parcelles de carotte, stade : grossissement à récolte; 1 parcelle de céleri AB, stade : grossissement,

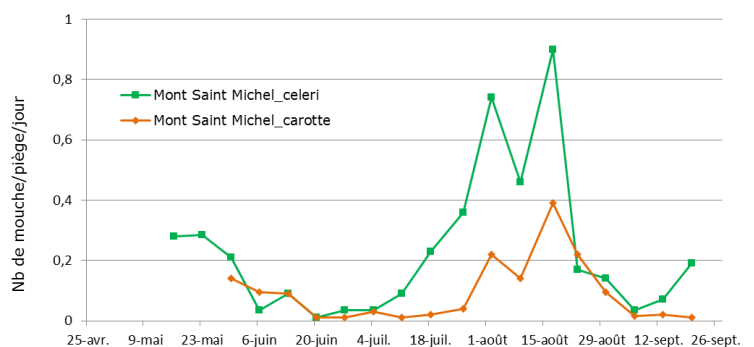
Val de Saire : 4 parcelles de carotte, 1 parcelle de persil et 1 parcelle de céleri.

Surtainville : 4 parcelles de carotte, 1 parcelle de céleri.

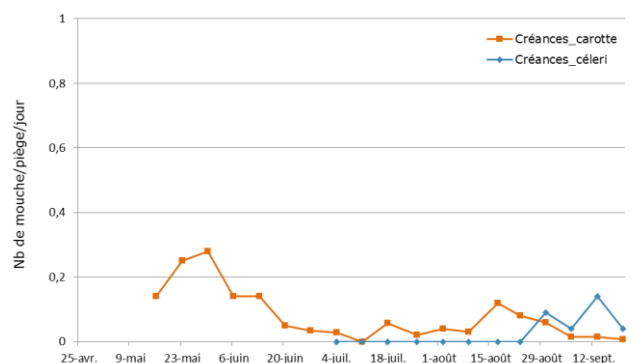
Mouche de la carotte :

Au Mont Saint Michel, une reprise des captures est observée dans les parcelles de céleri.

Evolution des captures de mouche de la carotte
Mont Saint Michel - 2016



Evolution des captures de mouche de la carotte
Créances - 2016

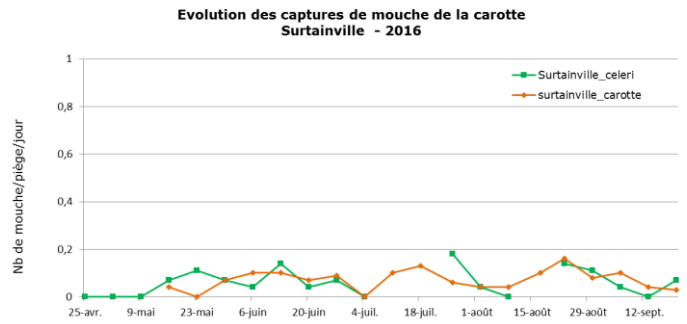


Sur la zone de Créances, les captures sont très faibles sur l'ensemble des parcelles.

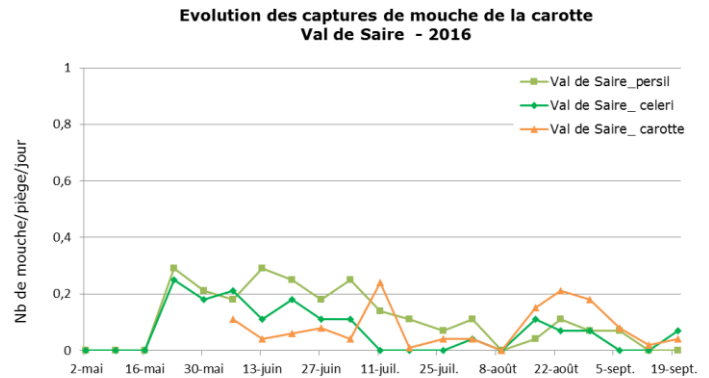
Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

Chambres d'agriculture, SILEBAN, DRAAF Haute et Basse-Normandie, AGRIAL, LUNOR, GRAB HN et producteurs
Lycée Horticole de Coutances, Agrobio Basse-Normandie

A Surtainville, une reprise des captures est observée en parcelles de céleri.



Dans le Val de Saire, les captures sont stables sauf en céleri où quelques captures sont enregistrées.



Evolution du risque :

Globalement, les captures sont faibles, évolution en parcelles de céleri à suivre avec les relevés de la semaine prochaine.

Septoriose :

Des taches de septoriose sont observées dans la parcelle de céleri conduite en AB sur la zone de Créances, cette maladie est stable dans les autres secteurs.

Evolution du risque :

A surveiller avec les averses de la semaine dernière.

Alternaria :

Cette maladie est observée sur la moitié des parcelles de carotte du réseau.

Evolution du risque :

Cette maladie peut se développer en cas de fortes rosées et de végétation très développée notamment en fin de culture.